

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 06/10/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
<b>BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 06/10/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 19/10/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 115**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SAUVE Jean-Yves, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (140)

### **Absent(s) représenté(s) : 17**

BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien  
CONTE Karine a donné pouvoir à GRIMAUD Lydie  
DE LAURENS Benoît a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à BERMANN Clara  
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
JAUNET Suzanne a donné pouvoir à DUMOULIN Pierre-Yves  
JUMEAUCOURT Philippe a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
LEFRANC Christophe a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson  
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric  
MEUNIER Patrick a donné pouvoir à PERRON Yann  
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques  
MULLER Guy a donné pouvoir à LONGEAULT François  
SAINZ Luis a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert  
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude  
SMAANI Aline a donné pouvoir à PELATAN Gaëlle

**Absent(s) non représenté(s) : 1**

DAUGE Patrick

**Absent(s) non excusé(s) : 7**

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BOUDET Maurice, BRUSSEAU Pascal, CHARBIT Jean-Christophe, PIERRET Dominique, RIPART Jean-Marie

**124 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LÉFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**4 CONTRE :**

CALLONNEC Gaël, MINARIK Annie, NAUTH Cyril, VIREY Louis-Armand

**3 ABSTENTION :**

BORDG Michaël, SOUSSI Elsa, WASTL Lionel

**2 NE PREND PAS PART :**

DIOP Ibrahima, JOSSEAUME Dominique

# EXPOSÉ

Une décision modificative permet de corriger et/ou compléter les prévisions budgétaires à tout moment de l'exercice budgétaire.

L'exercice 2023 met en exergue des besoins d'ajustement, dont principalement :

- Une correction de l'imputation budgétaire relative au choix des communes sur leurs attributions de compensations en section de fonctionnement au lieu de la section d'investissement : 680 312 € ;
- Une augmentation de la provision pour créances douteuses : 164 543 € ;
- La prise en compte du résultat définitif à la suite du vote du compte administratif de l'année 2022 : 68 475,39 € ;
- Une correction au niveau des opérations d'ordre (amortissements) en dépenses et en recettes : 104 000 € ;
- Une réduction des charges à caractère général : - 2 182 756,61 € ;
- Une correction du reversement des taxes et prélèvement divers : 579 877 €.

En outre, il faut noter la subvention exceptionnelle de 26 400 000 € vers le budget annexe eau potable pour financer les dépenses d'investissement de cette compétence.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2023 du budget principal ci-annexée et arrêtée à la somme de 16 818 475,39 € répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 868 475,39 €	4 868 475,39 €
Section d'investissement	11 950 000,00 €	11 950 000,00 €
TOTAL	16 818 475,39 €	16 818 475,39 €

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** la note de la Direction générale de la comptabilité publique du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreurs comptables sur exercices antérieurs pour les collectivités territoriales et établissements publics soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° CC\_2023-04-06\_20 du 6 avril 2023 portant approbation du budget primitif 2023 du budget principal,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 1 - Affaires générales le 03 octobre 2023,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** la décision modificative n° 1 de l'exercice 2023 du budget principal ci-annexée et arrêtée à la somme de 16 818 475,39 € (seize-millions-huit-cent-dix-huit-mille-quatre-cent-soixante-quinze euros et trente-neuf centimes) répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 868 475,39 €	4 868 475,39 €
Section d'investissement	11 950 000,00 €	11 950 000,00 €
TOTAL	16 818 475,39 €	16 818 475,39 €

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 19/10/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 19/10/2023

Exécutoire le : 19/10/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 12 octobre 2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile